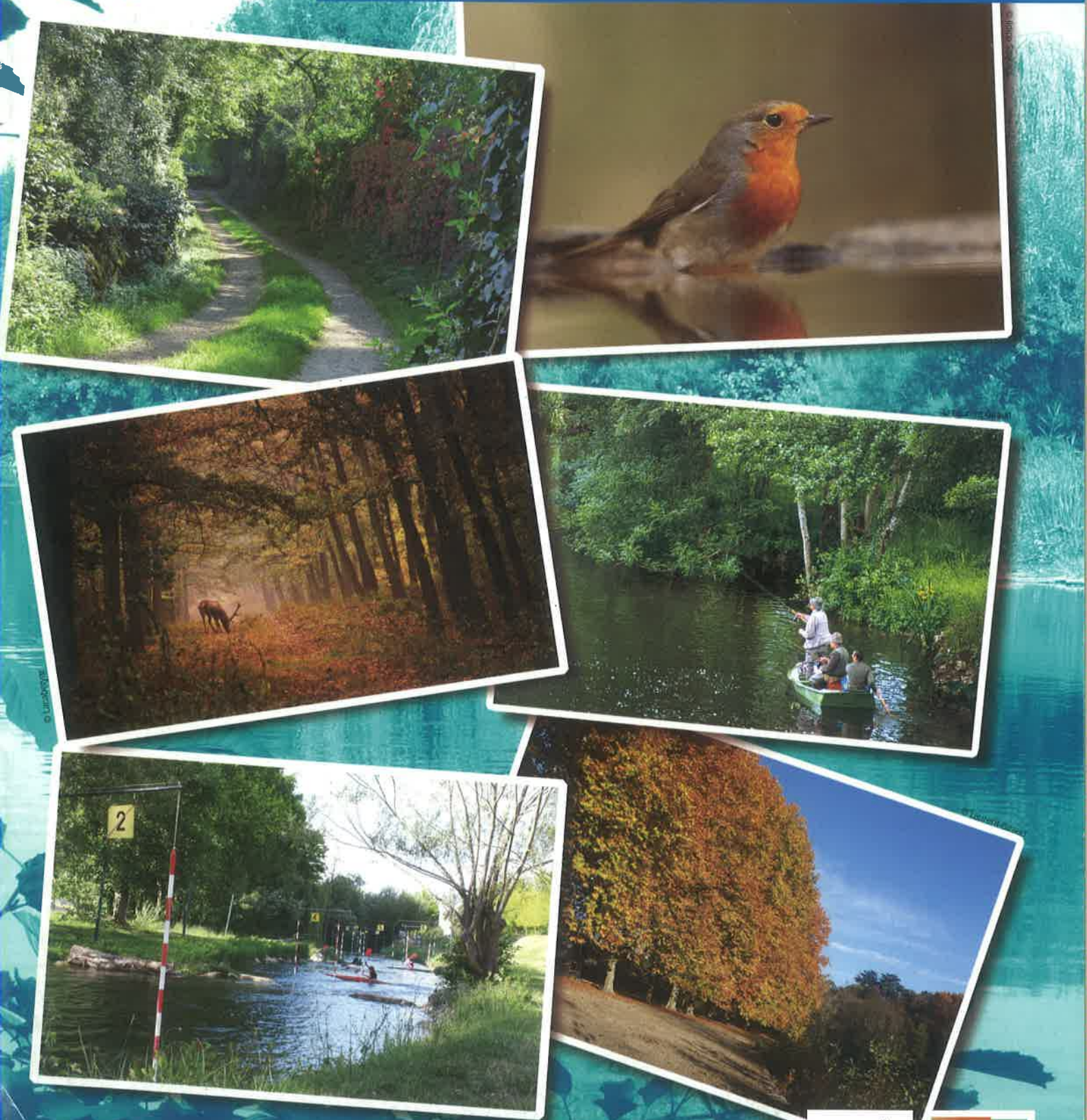


Vivonne

Une qualité de Vie au bord de la Vonne



Sommaire

Le mot du maire	page 2
Zoom sur	page 3
Inaugurations	page 4
Informations pratiques	page 6
Le mot des associations	page 7
Agenda des manifestations	page 8
Informations économiques	page 8

Permanences

DES ÉLUS EN MAIRIE AU 05 49 43 41 05

M. Ramblière, maire :	sur rendez-vous
M. Quintard :	sur rendez-vous
M. Compagnon :	le mercredi matin
M. Marti :	le samedi matin
M. Pasquet :	le vendredi matin
M. Peyrelade :	sur rendez-vous
M ^{me} Gargouil :	sur rendez-vous

Permanences de Maurice RAMBLIERE, Conseiller Général
Maurice RAMBLIERE, Vice Président du Conseil Général, chargé de la culture et des sports se tient à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous, en téléphonant au 05 49 43 41 05 ou au 06 08 80 38 47

Édito

UNE COMMUNE EN PLEINE EXPANSION



La commune de Vivonne continue son évolution et le dernier recensement nous le montre.

Nous sommes passés de 3045 habitants en janvier 2009 à 3831 au premier janvier 2013.

Cette augmentation significative de la population depuis quelques années est le signe de sa vitalité et de son attractivité tant auprès des jeunes générations que des moins jeunes.

Il était donc indispensable d'investir dans de nouvelles structures pour entretenir cette qualité de vie, ce bien être que nous cherchons à valoriser au quotidien. Trois équipements importants ont été mis en service en 2012 :

- Les ateliers techniques municipaux : donner de meilleures conditions de travail pour les employés communaux, notamment sur le plan de la sécurité.
- La gendarmerie : services administratifs et logements pour les familles de gendarmes : de meilleures conditions d'accueil pour le public. Les différentes interventions auprès des citoyens requièrent rapidité, précision et confidentialité.
- La base de canoe kayak : les licenciés de l'association, en augmentation constante proposent des activités touchant les publics scolaires, et en saison, l'activité touristique est de plus en plus importante.

La mise en service de l'EHPAD, (sous la conduite de la communauté de communes) en septembre prochain offrira un service de qualité pour les personnes dépendantes et la nouvelle tranche de la ZAC permettra d'accueillir de nouveaux habitants.

41 entreprises ont participé à la réalisation de ces structures. Je suis fier que nous ayons pu donner de l'emploi dans le bâtiment en cette période difficile.

Notre territoire rural continue son ascension pour l'installation de nouvelles entreprises et services. Il n'y a pas de population sans services, et pas de services sans population.

Je sais qu'il reste encore beaucoup à faire. Un grand merci à vous mes chers concitoyens pour votre participation à la vie de notre communauté.

Malgré la période difficile que nous vivons, les vœux de l'équipe municipale pour cette nouvelle année sont de continuer d'améliorer le cadre de vie et d'apporter le maximum de services collectifs.

Je vous souhaite une excellente année 2013. Qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets,

votre Maire et Conseiller Général
Maurice RAMBLIERE

Très chaleureusement.

DON DU SANG



- Le don du sang « grande cause nationale »
- Les besoins en éléments de sang augmentent tous les ans
- Donner son sang, c'est aider 500 000 malades, qui, chaque année, ont besoin d'une transfusion sanguine

- Le besoin de donateurs volontaires est donc considérable.

2013 : Collectes à Vonnant de 15 h à 19 h :

- > le 1^{er} février 2013
- > le 12 avril 2013
- > le 9 juillet 2013

Une qualité de Vie au bord de la Vonne



Zoom sur...

VACANCES & FAMILLES 86

Vacances familiales à la campagne - L'accueil en plus

Cette association offre la possibilité de partir en vacances à des familles fragilisées par des conditions de vie difficiles, qui sont rarement, voir jamais parties en vacances, en tourisme vert. En juillet et en août, à la campagne et au grand air, un hébergement est organisé pour les recevoir ; elles sont accueillies sur un lieu de séjour par une équipe de bénévoles. La spécificité de l'association est l'accompagnement social des familles avant, pendant et après leur séjour. Pour renforcer l'équipe, l'association a besoin de nouveaux bénévoles. Devenir bénévole, c'est donner de son temps selon ses envies, ses compétences, ses possibilités. Elle recherche également des hébergements (caravanes, maisons, studios). Chaque année près de 900 familles partent avec l'association. Vous êtes intéressés, contactez Vacances & familles :

Maison des Associations - Place du Bail - 86600 Lusignan
Tél. : 05 49 58 18 24 - Fax : 05 49 18 20 12
Email : asso86@vacancesetfamilles.asso.fr

PRÉSENCE VERTE FÊTE SES VINGT ANS

Avec ses 20 années d'expérience, l'association *Présence Verte Services*, agréée « services à la personne », vous propose sur tout le département de la Vienne (86), ses services de portage de repas à domicile, téléassistance et une activité de petits travaux de jardinage et bricolage qui satisfait de plus en plus de clients. Ses objectifs :

- L'action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées
- La lutte contre l'isolement et la dépendance dans le milieu rural

Portage de repas

Nouveau concept depuis septembre 2012 :

- Livraison de repas à domicile dans tout le département
- Repas préparés à Poitiers et prêt à être réchauffés
- Respect des régimes alimentaires
- Repas élaborés par une diététicienne
- Engagement flexible, contrat d'une semaine reconductible

Téléassistance :

Vous êtes reliés à une centrale d'écoute 24 h/24 et 7 j/7

- Pour votre sécurité
- Rassurant pour la famille et pour l'abonné
- Système rapide et efficace
- Réseau de solidarité

L'association dispose de l'agrément simple « service à la personne ». Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées. Pour tous renseignements : 05 49 44 59 99

BANQUE ALIMENTAIRE

Organisée par le C.C.A.S, la collecte nationale des banques alimentaires du vendredi 23 et du samedi 24 novembre a permis de récolter 3055 kg de denrées. Merci aux bénévoles qui ont participé à la collecte, ainsi qu'aux donateurs, pour une redistribution aux familles les plus démunies.

MÉDIATHÈQUE DE VIVONNE

Programme d'animations 2013 :

Du mardi 15 janvier au samedi 9 février 2013 :

- **Exposition** « Les arts de l'Himalaya » Inde-Tibet-Népal avec instruments de musique et différents objets de chaque pays émaillée de photos et présentée par Marie-Claude Barrot et Claude Ribouillault. De bas en haut, du haut en bas... arts populaires et objets rituels de l'Inde et de l'Himalaya.

Du Mercredi 13 ou 20 mars 2013 :

- **Spectacle** « Catidoudou et Tapinotte » par le Collectif Douglas pour les tout petits à partir de 18 mois.

Les mercredis 15 et 22 mai 2013 :

- **Ateliers de création et impression (sérigraphie) d'affiche** par la compagnie L'arbre Potager en lien avec le spectacle pour le mois de juin « La drôle de maison » à partir de 4 ans.

Le Mercredi 12 juin 2013 :

- **Spectacle** « La drôle de maison » par la compagnie L'arbre Potager.

Du samedi 1^{er} au samedi 8 juin 2013 :

- **Exposition** proposée par l'association « Viv'art ».

Le Samedi 22 juin 2013 :

- **Fête de la musique** avec le trio acoustique « Calhan », réadaptant les meilleurs titres pop-folk-jazz des années 60 à aujourd'hui.

En Juillet-Août 2013 :

- **Exposition** permanente prêtée par la B.D.V. dans le hall de la médiathèque « Les chevaux ».

Dans le cadre de « Lire en Vienne » Octobre ou novembre :

- **Rencontre avec un auteur policier** Karine Giebel animée par Gérard Meudal, journaliste et critique littéraire en polar. Dans la même journée, cette personne doit intervenir à la prison.

Le Mercredi 11 décembre 2013 :

- **Spectacle** « Trottiné Clowns » par le TC Spectacles. Tout public à partir de 4 ans. **Pour toute information, s'adresser à la médiathèque : 05 49 60 11 43**



Inaugurations en cascade à Vivonne



L'inauguration de la base Canoë-Kayak de Vivonne.

Longtemps attendu, cet outil digne du club qui l'anime est également un formidable moyen de développement touristique, éducatif et environnemental.



L'inauguration des ateliers techniques municipaux de Vivonne.

Technique, confort, sécurité ; cet équipement pour les services techniques s'inscrit dans le développement de la commune.

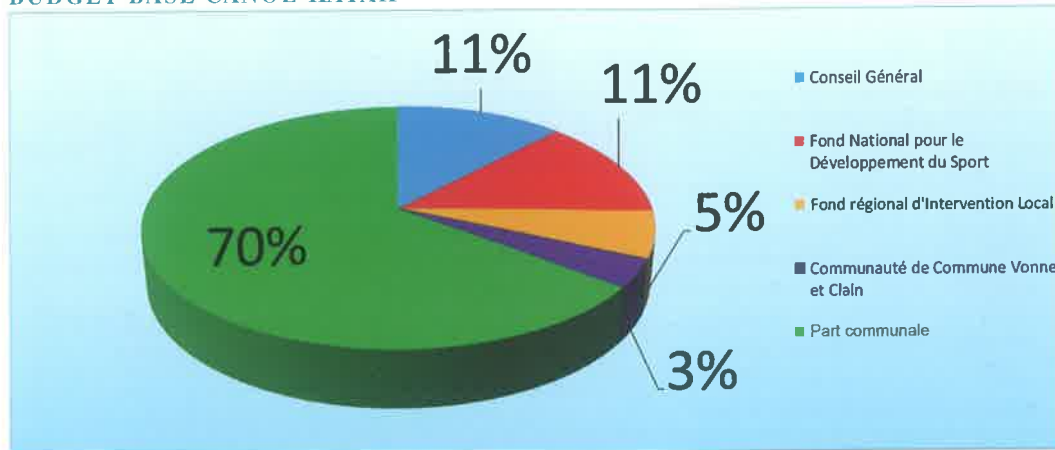


L'inauguration de la Gendarmerie de Vivonne.

Services administratifs et logements pour les familles de gendarmes : de meilleures conditions d'accueil pour le public.



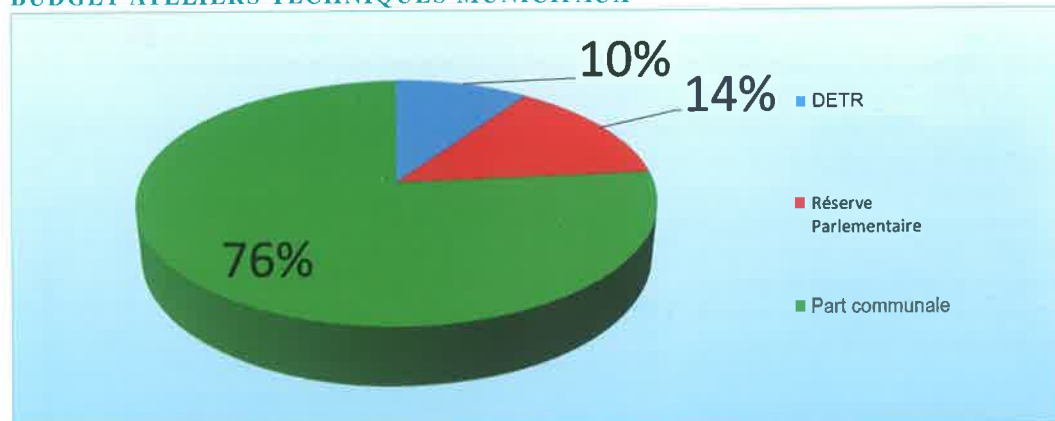
BUDGET BASE CANOË-KAYAK



Conseil Général	Fonds National pour le développement du sport	Fonds Régional d'intervention local	Communauté de Communes Vonne et Clain	Part Communale	Coût de l'opération TTC
98 080 €	104 300 €	50 000 €	30 000 €	653 620 €	936 000 €



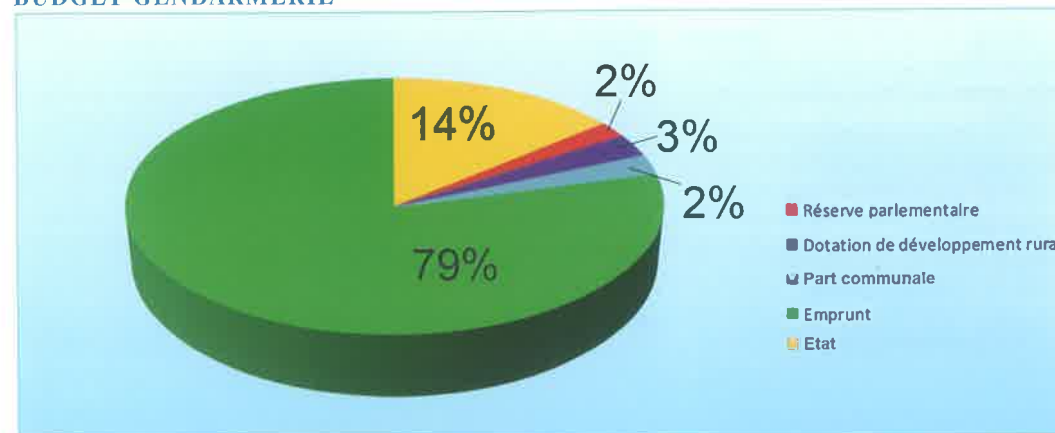
BUDGET ATELIERS TECHNIQUES MUNICIPAUX



DETR	Réserve Parlementaire	Part Communale	Communauté de Communes Vonne et Clain	Coût de l'opération TTC
106 110 €	152 574 €	835 481 €	30 000 €	1 094 165 €



BUDGET GENDARMERIE



ÉTAT	Réserve Parlementaire	Dotation de développement rural	Part Communale	Emprunt réalisé par la Commune	Coût de l'opération TTC
746 050 €	100 000 €	150 000 €	103 950 €	4 100 000 €	5 200 000 €



Couvert entièrement par la perception du loyer.
Aucun impact sur les finances Communales

Informations pratiques

CAP ÉCOLE

L'année 2013 débute le 7 janvier par une innovation majeure : «le paiement des repas de la cantine scolaire dématérialisé». En un mot, l'abandon de l'usage actuel des tickets de cantines et certains des inconvénients majeurs qu'il suscite.

Qu'en est-il ?

À l'écoute des usagers (parents) et des services scolaires, il est apparu qu'il était nécessaire de faire évoluer ce moyen de paiement.

Premier temps, voyons comment les autres communes pratiquent. Puis, évaluation technique et financière des propositions d'éditeurs reconnus nationalement.

Au final, le Conseil Municipal opte pour un outil conforme à ses moyens et les besoins recensés.

«CAP ÉCOLE», tel est son nom, permet pour chaque famille d'alimenter un compte qui sera ensuite débité à chaque consommation de repas du ou des enfants la composant.

Ce compte pourra être crédité au rythme souhaité par les familles :

- en se rendant en mairie aux jours et heures actuellement en vigueur,



- en déposant un chèque accompagné du bulletin de dépôt et de réservation,
- en adressant au service péri-scolaire un chèque accompagné du bulletin de dépôt et de réservation

Un pointage sera effectué à chaque repas de l'enfant (relevé par code-barre) et traité (débit du compte) même s'il s'agit d'un repas occasionnel (pour autant que le dossier de la famille/enfant ait été enregistré).

En fin de chaque mois, un état du compte (crédeur ou... débiteur?) sera adressé à chaque famille par courrier ou par courriel.

Entièrement en ligne (sur Internet) et sécurisé (identifiant et mot de passe unique), chaque parent aura le loisir de consulter les informations concernant son dossier (parent, enfant) et son compte à partir d'un portail internet (www.vivonne.fr rubrique éducation&jeunesse/portail parent) et pour ceux ne disposant pas d'un accès, l'accueil de la mairie vous le permettra.

D'autres évolutions sont envisageables (paiement en ligne, gestion de la garderie, ...) et seront probablement mises en œuvre dès lors que la phase de mise en place sera définitivement pérennisée.

CHANGER D'AIR

L'air que vous respirez à votre domicile est-il de bonne qualité ? Les sources de pollution dans les logements sont nombreuses : tabagisme, appareil à combustion, moisissures, matériaux de construction, meubles, acariens, produits d'entretien peintures, etc...

Nous passons 2/3 de notre temps dans notre logement, 1/4 de la population y passe 80% de son temps.

Si votre logement n'est pas suffisamment aéré, (ouverture des fenêtres, et ventilé en continu, les polluants s'y accumulent, en particulier l'hiver quand on ouvre moins les fenêtres. Cette pollution peut avoir des effets néfastes sur la santé; allergies respiratoires (asthme) rhinites toux, problèmes cutanés, maux de tête, voire intoxication.

Vous pouvez agir pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de votre logement.

- Aérez votre logement au moins dix minutes par jour, été comme hiver, et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher du linge à l'intérieur ou prenez une douche ou un bain.
- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes de ventilation et entretenez les régulièrement.
- Ne fumez pas à l'intérieur même fenêtres ouvertes.



- Faites vérifier et entretenir chaque année avant le début de l'hiver les installations à combustion (chaudière, chauffe eau, cheminée etc.. par un professionnel qualifié ;
- N'utilisez pas à l'intérieur en continu des chauffages d'appoint mobiles à combustible et des groupes électrogènes.
- Respectez les consignes d'utilisation mentionnées sur les étiquettes des appareils à combustion, équipements de bricolage, produits d'entretien, d'hygiène.
- Limitez les émissions des polluants dans votre logement en utilisant des produits et matériaux peu émissifs; un étiquetage est obligatoire pour l'information au public (revêtements muraux, revêtements de sols mobilier etc.

Madame, soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

6

Une qualité de Vie au bord de la Vonne



Associations à Vivonne

L'A.C.C.A.

L'association communale de chasse agréée existe depuis 1970. Le territoire, parmi les plus vastes du massif cynégétique, numéro 10 - Civraisien / Coussières, d'une superficie de 2640 hectares chassable, est riche d'un biotope très varié, où l'on retrouve une faune d'espèces, du petit au grand gibier.

Pour la saison en cour : 131 chasseurs, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes pour la plupart domiciliés dans le canton, ou venant également de nombreuses communes du département, quelques uns des départements voisins. Cette année les bénévoles de l'A.C.C.A. ont aménagé, le local mis à disposition par son propriétaire Olivier Vuzé (vice-Président). Une grande pièce est disponible pour les réunions ou les repas ainsi qu'une salle de découpe, bien équipée pour une hygiène parfaite.

L'association joue également un rôle important sur l'environnement de la commune et les nuisances causées par les espèces nuisibles, à la demande de la mairie, nous intervenons pour une régulation par nos piégeurs agréés sur : les lapins, renards, corbeaux, ragondins, rats musqués etc.

Et également sur les dégâts causés aux cultures. Vivonne est situé sur une zone accidentogène avec des axes routiers importants comme la R.N. 10 et la voie SNCF Paris-Bordeaux, et une densité importante de gros gibiers qu'il est nécessaire de réguler ; par une gestion mise en place par la fédération et des comptages de nuit, qui ensuite attribue un nombre précis d'animaux à prélever et fixé par arrêté préfectoral.

La communication est assuré par notre site internet : vivonneacca-web.com

Le Bureau 2012 est composé : de Pascal Fayoux, le président, de Olivier Vuzé, le vice-président, de Bruno Fournier, le secrétaire et de Guy Boilledieu, le trésorier.



L'A.A.P.P.M.A. : LE GARDON VIVONNOIS

La pêche : un loisir peu coûteux car la carte revient à moins de six euros. L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chemereau et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 euros sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches et gardons.

L'A.A.P.P.M.A. gère aussi l'étang de Château Larcher qui est fermé du 11 novembre au 1^{er} week-end de mars. Cette fermeture permet une meilleure gestion : un repeuplement en gardons, tanches, carpes. La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. La vidange récente a confirmé tout son intérêt, beaucoup trop de sandres. Ce qui explique la disparition des gardons.

Notre participation en milieu scolaire est de plus en plus importante : documentation sur la pêche, journée pêche, participation à la fête départementale et à la journée du 10 juin à Vivonne, vidange de l'étang. Une belle réalisation écrite a été faite par les élèves de l'école de Vivonne. Merci à eux.

Si vous voulez découvrir notre association, venez tous les deuxièmes dimanche de juin (le 9 juin 2013) pour notre fête annuelle à côté du camping : présentation des différentes techniques de pêche, apprentissage de la pêche, ateliers pour enfants, simulateur de pêche, matériel de pêche...

Le Bureau est composé : de Rémy Sapin, le président, de Christian Lognon, le vice-Président, de René Cassereau, le secrétaire, de Patrick Rivault, le trésorier, et de Jean Frouin, le président d'honneur.



Agenda premier semestre 2013

DATES	ÉVÉNEMENTS	HEURES	LIEUX
13 janvier	Thé dansant organisé par l'A.P.E.	Midif	Salle des Fêtes
1 ^{er} février	Don du sang	15 h	Château de Vounant à Vivonne
8 février	Démonstration de Zumba	De 9 h à 12 h	Salle des Fêtes
23 février	Bal organisé par les jeunes agriculteurs dansant les anciens combattants		Salle des Fêtes
8 mars	Concours de belote organisé par le Club de l'amitié organisé par la Country	14 h	Salle des Fêtes
16 mars	Loto organisé par le Hand		Salle des Fêtes
23 mars	Carnaval de l'A.P.E. de l'école maternelle		Salle des Fêtes
31 mars	Course aux oeufs	10 h	Parc de Vounant
12 avril	Don du sang	Toute la journée 15 h	Salle des Fêtes
9 mai	Brocante	Toute la journée	Place du champ de foire

Informations économiques

CRÉATIONS D'ENTREPRISES :

8

